

PROGRAMME TERRITORIAL de Maîtrise de l'Énergie

Bilan 2019

GRESS (Grand Rivière Eolien Stockage Service)



©CAUE Martinique

Habitat performant



©Construction21

Chaudière de la distillerie Saint-James



©Distillerie Saint-James



Etudes de ressources hydroélectriques

Édito

Après plusieurs mois de travaux, la mise en service du parc éolien de Grand-Rivière permet à la Martinique de porter en 2019 son taux de production d'électricité renouvelable à 25%.

Le parc éolien s'inscrit dans la transition énergétique de l'île, conformément aux objectifs fixés par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), avec une production électrique annuelle équivalente à la consommation moyenne de 8 000 martiniquais.

Avec cette réalisation et d'autres à venir, la Martinique se place résolument sur la voie de l'autonomie énergétique.

Cela nous oblige à disposer de données, d'outils numériques et géographiques efficaces de connaissance et de suivi des enjeux stratégiques du territoire (énergie, gaz à effet de serre, climat, déchets, économie circulaire...).

Dans ce contexte, la mise en place de l'Observatoire Territorial de la Transition Ecologique et Energétique s'est avérée indispensable, traduisant ainsi la volonté de la Collectivité Territoriale de Martinique et de ses partenaires de doter le territoire d'un outil d'aide au suivi et à l'évaluation des politiques publiques.

Alfred MARIE-JEANNE
Président du Conseil Exécutif
Collectivité Territoriale de Martinique

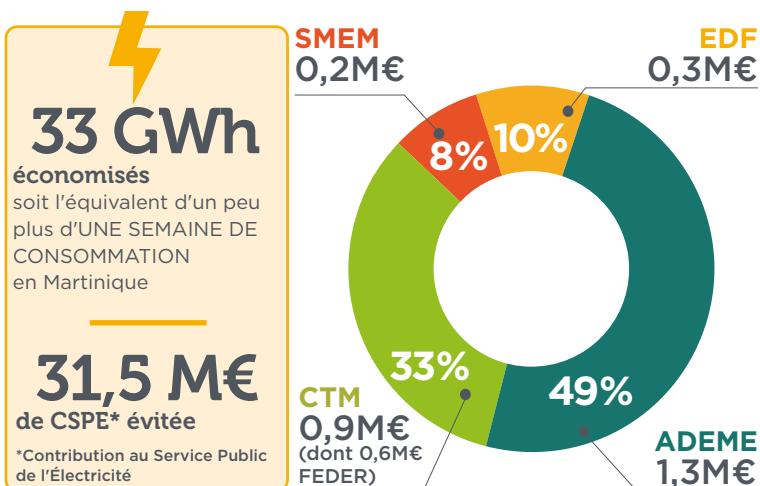


CHIFFRES CLÉS

En 2019, le PTME a mobilisé

€ 2,7 M€ d'aide en soutien à 64 projets

Auxquels s'ajoutent les 7 641 installations du programme « Chauffe-Eau Solaire Individuel ». En 2019, cet accompagnement a bénéficié principalement à des entreprises et des collectivités engagées dans des programmes d'investissement en faveur des énergies renouvelables (75%) et de maîtrise de la demande en énergie (20 %).



Grâce au programme en faveur de la maîtrise de la demande en énergie, piloté par le Comité MDE de Martinique CTM, ADEME, DEAL, SMEM, EDF et financé par l'Etat.

EXPLOITER L'HYDROÉLECTRICITÉ EN MARTINIQUE

Afin d'atteindre l'autonomie énergétique de la Martinique, aucun potentiel de production énergétique ne doit être négligé. Dans ce but, les partenaires du PTME mènent depuis 2018 une réflexion sur l'hydroélectricité. Des études sont réalisées afin de mettre en valeur les ressources hydroélectriques de l'île.

Il est nécessaire ensuite d'étudier les sites plus précisément afin de connaître les faisabilités technique et économique de projets hydroélectriques. C'est l'objet d'une seconde étude en cours qui se focalise sur cinq sites répartis dans le nord de l'île : sections des rivières Capot, Blanche, Lézarde, Lorrain et du Carbet. Ces cinq études de faisabilité, finalisées en mars 2020, seront mises à disposition sur le site internet de l'ADEME et de ses partenaires.

Elles permettront ainsi d'amorcer une dynamique sur le territoire, et mèneront courant 2020 au lancement par les partenaires du PTME d'un Appel à Manifestation d'Intérêt. Cet A.M.I a pour but de faire émerger des projets hydroélectriques et d'augmenter à terme la proportion d'énergie renouvelable dans le mix électrique de la Martinique.

Étude 2019

le potentiel s'élève à **16,5 MW**
soit **77,6 GW/an** sur **30 sites repérés**

l'équivalent de la consommation de **19.400 ménages**
soit **5%** de la population martiniquaise

Rendez-vous sur le site de l'ADEME pour plus d'informations



LA SNEMBG S'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHE D'EXEMPLARITÉ

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie fixe des ambitions élevées en matière de maîtrise de l'énergie : l'autonomie énergétique de l'île ne pourra être atteinte que lorsque l'ensemble des bâtiments, qui représentent 27% des consommations d'énergie finale de la Martinique, se seront tournés vers la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables.

En 2016, la SNEMBG a mis en œuvre une démarche ambitieuse de maîtrise des consommations énergétiques de son process, dans le cadre du programme « TPE/PME Gagnantes », proposé par l'ADEME.

Désireuse de poursuivre sa démarche environnementale, elle a sollicité auprès du PTME un accompagnement global et sur la durée pour la construction de son nouveau bâtiment administratif. En 2018, une étude d'optimisation thermique et énergétique du nouveau bâtiment a été soutenue par le PTME, donnant lieu à un passage à l'acte rapide et éclairé en 2019, selon les

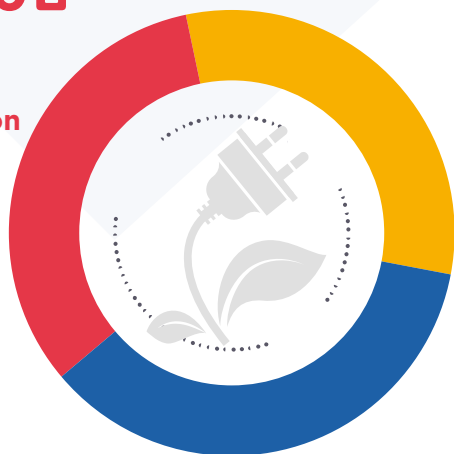
préconisations de l'AMO « Qualité Environnementale du Bâtiment » pour réaliser les travaux de performance énergétique identifiés.

Le bâtiment, aujourd'hui livré, est plus performant que ne l'impose la Règlementation Thermique en vigueur, notamment grâce à une enveloppe conçue pour lutter contre les apports solaires importants et des équipements performants. Il accueille un système de production photovoltaïque en autoconsommation exploitant l'ensemble de la surface disponible en toiture, qui alimente le nouveau bâtiment et dont le surplus de production est injecté dans le process industriel de l'usine adjacente.

Le PTME accompagne les projets ayant cette approche globale de la performance, en réhabilitation ou en construction neuve, notamment en impulsant une dynamique sur le territoire par le biais d'appels à projets : en 2020, le PTME accompagnera les établissements touristiques dans cette approche.

10.800L

de **fuel économisés** grâce à une **calorifugation des réseaux vapeur**



2.850m³

d'eau économisés grâce à une **pompe à vide en circuit fermé**

177.000L

de **pétrole économisés** grâce au **remplacement du carbonateur**

Coût total de l'opération
251.051€

Aide du PTME
97.919€

Consommation énergétique
90kWh (m2.an)

Puissance PV
27,6kWc

LA DISTILLERIE SAINT-JAMES AMÉLIORE SON EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Sur un territoire particulièrement soumis aux émissions atmosphériques polluantes, les distilleries représentaient en 2016, 5,3% des émissions de CO₂, tous secteurs d'activités confondus. Les chaudières biomasses, utilisant comme combustible le plus souvent la bagasse, sont un outil de production historique du rhum martiniquais.

De nombreux paramètres influent sur les rendements de ces chaudières vieillissantes, parmi eux le taux de combustion. Le taux de monoxyde de carbone (CO) présent dans les rejets atmosphériques permet de qualifier la performance du taux de combustion.

Avec la volonté de mieux produire tout en émettant moins, la distillerie Saint James a investi afin d'améliorer le taux de combustion de sa chaudière et ainsi diminuer ses émissions. Conscient des enjeux énergétiques et atmosphériques d'un tel projet, la distillerie a déployé les équipements préconisés en phase d'études techniques, qui avaient permis d'identifier la nécessité de réduire le débit d'air primaire et d'ajouter un air secondaire.

Ces investissements permettent une « ré-inflammation » des gaz produits et donc une amélioration du rendement de la combustion. Des dispositifs d'instrumentation ont été mis en place afin de suivre en temps réel leur impact. Les émissions de CO₂ ont dans certains cas diminués de 50 %.

D'autres réglages et investissements sont aujourd'hui à l'étude afin de poursuivre cette démarche d'amélioration. Par la suite, les impacts sur la consommation de bagasse et la productivité seront qualifiés.

Coût total de l'opération
140.000€

Aide du PTME
28.000€